Projet pour établir des plantations de marons d'Inde pour servir d'échalats, présente à la Société Oeconomique de Berne 1763

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **6 (1765)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-382633

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PROJET

Pour établir des plantations de marons d'Inde pour servir d'échalats, présenté à la Société œconomique de BERNE 1763.

IL vous est connu Messieurs, que le bois en général est fort cher au pays de Vaud, & qu'en particulier les échalats, le sont & commencent même a devenir très rares. En faisant les échalats de la façon usitée, on détruit une quantité très considérable des plus belles plantes de sapin, qui dans peu d'années fourniroient du bois de bâtisse. Il seroit donc très utile de procurer aux vignobles des échalats en quantité suffisante, à un prix modique & surtout de ne point toucher pour cela aux bois de haute futaie.

La plantation du maronier, ou maron d'Inde que je propose, peut avoir tous ces avantages & rémédier à la disette des échalats & à la destruction des plantes de bois, qui sont utiles pour d'autres usages.

Mr. Miller, auteur qui peut servir d'autorité, assure dans son dictionaire page 408 tom. 2. qu'on se sert en Italie de pareils échalats, que ce bois pourrit lentement quoique planté en terre, & il me paroît fort aisé de s'en pro-

curer une quantité considérable en peu d'années. Pour le montrer, je décrirai sa culture.

Quand on veut établir des bois taillis de cet arbre, on laboure une ou deux fois le terrein que l'on y destine. On fait ensuite des sillons, ou rigoles de 4 pouces de profondeur, & de six pouces de distance. Dans chaque sillon on place à 4 pouces l'un de l'autre les marons d'Inde de façon que le jet soit tourné en haut. On couvre ces sillons de terre avec le rateau: cette plantation se fait en Fevrier ou Mars, dans des endroits fort arides. On pourroit la faire en 7bre ou 8bre. Si on veut encore nettoyer de mauvaise herbe cette piece, on fera très bien.

Presque tous les terroirs sont propres au maron d'Inde, mais celui qui convient aux châtaigniers lui est le plus propre.

En moins de 10 ans, on peut espérer d'avoir des jets de 7. à 8. pieds de haut & d'une épaisseur convenable qu'il faut couper dans le tems que le bois n'est ni gelé, ni en seve, & le plus proptement que cela se peut; ce bois taillis étant une fois établi de cette façon, on pourra faire tous les 8 ou 10 ans une coupe de ce bois assez grand, & assez gros, pour en faire des échalats, si on ne trouvoit que $\frac{50}{1000}$, perches propres à cet usage, ce qui seroit bien peu, le rapport d'une année seroit de milles échalats.

Je demande si ce rapport n'excede pas celui de quantité de champs médiocres quoi

que la dépenſe de cette plantation ſoit très modique.

Je prie Meſſieurs les membres des ſociétés correſpondantes du canton ainſi que ceux qui s'intereſſent à la perfection de l'agriculture & au bien être du pays, de vouloir deſtiner quelques portions de leurs terreins abandonnés ou ſtériles, pour conſtater par des expériences la réalité de ce que j'avance : je ſuis fondé ſur les plus grandes probabilités a croire que le ſuccès ſurpaſſera mes eſpérances : c'eſt ce que je ſouhaite.

MESSIEURS

Votre très humble
Serviteur.